

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

## Séance du jeudi 3 avril 2025

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 31 membres.

### Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Christian BURLE - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Daniel GAGNON - David GALTIER - Gerard GAZAY - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Vincent LANGUILLE - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Laurent SIMON - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Frédéric VIGOUROUX.

### Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

François BERNARDINI représenté par Martial ALVAREZ - Michel ROUX représenté par Didier KHELFA.

### Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Éric LE DISSES - Georges ROSSO - David YTIER.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

**IVIS-002-17764/25/BM**

**■ Attribution de subventions à l'association PIICTO pour ses actions ' Animation d'une dynamique d'écologie industrielle et territoriale/support à l'attractivité ' et ' Pérennisation de la dynamique d'animation du programme SYRIUS ' au titre de l'exercice 2025 - Approbation de conventions - MGDIS n°10115 et n°10244 118262**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Le développement des filières d'avenir (aéronautique-mécanique, énergie-environnement, industries créatives et numérique, micro- électronique, santé, tourisme et art de vivre) compte parmi les orientations stratégiques majeures de l'Agenda économique métropolitain, approuvé en mars 2017 et réactualisé en juin 2022.

Par ailleurs la Métropole Aix-Marseille-Provence a réaffirmé sa volonté d'accompagner la transition énergétique et environnementale et en particulier d'encourager les démarches d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) dont l'objectif est d'optimiser les ressources sur un territoire à travers la mise en place de synergies entre acteurs.

De plus la Métropole Aix-Marseille-Provence a réaffirmé sa volonté d'accompagner la transition énergétique et environnementale et la décarbonation du territoire. Cette ambition est par ailleurs au cœur de la feuille de route pour le développement industriel du Golfe de Fos-Etang de Berre.

A ce titre, la Métropole Aix-Marseille-Provence se propose de soutenir l'association PIICTO pour son action d'animation d'une dynamique d'écologie industrielle et territoriale/support à l'attractivité ainsi que pour son action de pérennisation de la dynamique d'animation du programme SYRIUS.

L'association Plateforme Industrielle et d'Innovation de Caban Tonkin (PIICTO), créée le 5 septembre 2014, entend contribuer au développement économique de la Zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer ainsi que du territoire métropolitain dans une logique d'Ecologie Industrielle Territoriale (EIT).

Cette association regroupe naturellement les entités implantées dans le périmètre de la Plateforme Industrielle et d'Innovation de Caban Tonkin mais également des industriels hors plateforme comme Total Energies.

De même, d'autres structures telles que la CCIAMP, Région Sud PACA, la MAMP, CEA Tech, ADEME etc... sont adhérentes afin de contribuer au développement économique du territoire dans une logique d'EIT.

Animation d'une dynamique d'écologie industrielle et territoriale/support à l'attractivité

L'association PIICTO œuvre afin d'accompagner le développement de synergies industrielles, de mutualisation de services, de flux et projets entre industriels implantés sur le périmètre Caban Tonkin et en dehors. Elle prépare l'accueil de nouvelles activités industrielles et innovantes, en accord avec les missions du GPMM, les collectivités locales et les acteurs de l'attractivité.

Depuis 2015, cette dynamique de mise en œuvre de synergies a ainsi permis de générer à la fois des économies ou de nouveaux business pour les membres industriels. En termes d'innovation, ce sont actuellement près de 70 millions d'euros de projets innovants (pilotes et démonstrateurs) qui sont en cours de réalisation sur ou en lien direct avec la plateforme.

Par ailleurs, PIICTO participe activement au travail d'élaboration de la toile industrielle avec l'AGAM (Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise) et fait partie du Comité Scientifique du Laboratoire Territorial Industrie Fos-Berre.

Plus largement, PIICTO s'engage pour accélérer les dynamiques et projets de décarbonation des activités industrielles, en lien avec les acteurs clés du territoire, mobilisés dans le cadre de différents programmes communs tel que SYRIUS, lauréat de l'Appel à projets national ZIBAC (Zones Industrielles Bas Carbone), opéré par l'ADEME.

Fort de ces premières réalisations, l'association PIICTO s'est dotée d'une feuille de route stratégique pour la période 2020-2025, axée autour de l'ambition de concilier dynamisme économique et excellence environnementale. Cette raison d'être a été réaffirmée en 2024 à l'occasion de la construction de sa feuille de route 2025- 2030.

L'action d'animation d'une dynamique d'écologie industrielle et territoriale et de support à l'attractivité vise à déployer, concrétiser et renouveler la feuille de route (vision stratégique 2020-2025) de PIICTO, dédiée à la pérennité et au développement de la dynamique globale d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) qu'elle a initiée sur la Zone Industrielle Portuaire de Marseille-Fos depuis 2014 puis étendue, à partir de 2023, à l'échelle de la ZIP de Fos - pourtour Etang de Berre - Bassin de Gardanne.

A travers son plan d'actions, PIICTO ambitionne de :

- Accélérer la transition écologique de l'industrie :
  - o Contribuer à réduire leur impact écologique et leur empreinte carbone à travers l'accompagnement de projets de terrains, le développement de nouvelles filières (hub CO2, hub hydrogène, filières de recyclage), le développement des énergies renouvelables ou encore une meilleure gestion des ressources.
- Accompagner l'innovation et les mutations du territoire :
  - o Encourager les synergies entre les acteurs industriels, académiques et institutionnels pour stimuler l'émergence de technologies, de nouvelles implantations industrielles et de nouveaux modèles économiques circulaires ;
- Renforcer les travaux de recherche et ses actions de sensibilisation pour créer un écosystème de connaissances propice à l'EIT et au développement du territoire ;
- Contribuer à l'élaboration des politiques publiques destinées à soutenir le développement économique et la transition écologique des industries et du transport.

#### Pérennisation de la dynamique d'animation du programme SYRIUS

Dans le cadre de SYRIUS (SYnergies Régénératives IndUstrielles Sud), PIICTO assure, en lien avec ses partenaires publics et privés, le pilotage du programme d'études de décarbonation qui fédère les principaux industriels et acteurs de la logistique de la zone industrielle portuaire de Marseille-Fos, du pourtour de l'Etang de Berre et du bassin de Gardanne, pour réduire à terme et de manière significative, les émissions de CO2 du territoire.

Ce programme est le 1er lauréat de l'appel à projet France 2030 ZIBAC. Fort de son engagement en faveur d'un développement économique durable, la Métropole s'est jointe à PIICTO, à la Région Sud, au GPMM, à Capenergies et à Novachim pour mettre en œuvre la 1ère phase du programme SYRIUS sur la période 2023-2024.

Cependant, la poursuite de cette dynamique est aujourd'hui fragilisée par le report du lancement de l'appel à projet ZIBAC phase 2 piloté par l'Etat, et dont le financement du programme dépend à hauteur de 50%.

Dans le but de maintenir la forte dynamique collective construite entre la soixantaine d'industriels engagés et les parties prenantes publiques du programme, PIICTO, aux côtés de ses partenaires d'animation privés, Capenergies et Novachim, souhaite poursuivre le travail d'animation collectif du programme SYRIUS afin de :

- Maintenir et consolider le leadership du territoire industrialo-portuaire de Fos-Berre dans le domaine de la décarbonation de l'industrie et des transports, en regard d'autres territoires industrialo-portuaires qui s'engagent maintenant fortement dans la démarche ZIBAC à l'échelle nationale ;
- Maintenir la mobilisation des industriels engagés dans la dynamique avec le lancement de nouvelles études d'intérêt stratégique pour encourager leurs projets de transformation, tout en attirant de nouveaux acteurs industriels ou innovants (pilotes/démonstrateurs), qu'ils soient implantés sur le territoire ou candidats à l'implantation ;
- Renforcer l'attractivité et la visibilité du territoire et favoriser l'acceptabilité des projets de décarbonation et de réindustrialisation, tout en favorisant la création d'emplois.

Les actions envisagées pour maintenir cette dynamique collective territoriale indispensable à l'engagement des acteurs industriels sont :

- L'animation de la gouvernance du programme entre les partenaires d'animation eux-mêmes afin de continuer à coordonner les actions de chacun d'eux en faveur de la décarbonation de ce territoire industriel (poursuite des COPIL, Retour d'expérience de la phase 1 de SYRIUS, approfondissement des questions juridiques ...);
- Le maintien du lien entre les partenaires d'animation et les partenaires institutionnels qui souhaitent s'emparer de tout ou partie des résultats de la phase 1 pour alimenter leur réflexion et la construction de leurs feuilles de route et schémas directeurs (Lab territorial, Feuille de route industrie Fos-Berre, OIN, ...);
- Le maintien du lien avec les acteurs industriels participant pour recenser leurs besoins/projets à considérer pour la phase 2 de SYRIUS ;
- La rencontre de nouveaux acteurs privés dans le but de susciter leur adhésion au programme, dans une logique d'entraînement : acteurs susceptibles de trouver un intérêt dans la démarche et d'accroître les chances de succès des nouveaux projets par l'agrégation de leurs moyens ;
- Le lancement, éventuellement, selon les moyens obtenus, d'AMI, en lien avec les acteurs du développement, afin de susciter le déploiement de démonstrateurs ou l'implantation de pilotes répondant aux enjeux identifiés en phase 1 ;
- Le maintien du lien avec les autres territoires ZIBAC ;
- La poursuite de la communication auprès du grand public dans une logique d'acceptabilité des projets.

En parallèle de ces actions d'animation, vont être lancées quelques d'études stratégiques (environ 7) sur la base de financements en cours de bouclage auprès d'autres partenaires publics (Région Sud, Ademe PACA ...).

L'association a été soutenue l'an dernier au titre de l'animation d'une dynamique d'écologie industrielle et territoriale/support à l'attractivité", elle souhaite poursuivre son action et sollicite en conséquence l'attribution d'une subvention au titre de l'exercice 2025, dossier MGDIS N°10115.

Après instruction, il est proposé d'attribuer à l'association PIICTO pour cette action une subvention d'un montant de 40 000 €.

Cette subvention représente 9,30 % du coût total prévisionnel de l'action (hors contributions volontaires).

L'association souhaite réaliser son action de pérennisation de la dynamique d'animation du programme SYRIUS et sollicite en conséquence l'attribution d'une subvention au titre de l'exercice 2025, dossier MGDIS N°10244.

Après instruction, il est proposé d'attribuer à l'association PIICTO pour cette action une subvention d'un montant de 16 000 €.

Cette subvention représente 16,13 % du coût total prévisionnel de l'action (hors contributions volontaires).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

### **Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

#### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- La délibération n° ECOR-001-12062/22/CM du Conseil de la Métropole du 30 juin 2022 portant actualisation de l'Agenda du Développement Économique ;
- La délibération n° FBPA-047-17064/24/CM du Conseil de la Métropole du 5 décembre 2024 portant approbation du règlement budgétaire et financier modifié ;
- La délibération n° ECOR-001-17010/24/CM du Conseil de la Métropole du 5 décembre 2024 portant approbation de la feuille de route pour le développement industriel du Golfe de Fos-Etang de Berre.

#### **Où le rapport ci-dessus**

#### **Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

#### **Considérant**

- Que son objectif est de favoriser les mutualisations entre les industriels présents sur la plateforme de Caban Tonkin et hors plateforme sur le territoire métropolitain, selon des logiques d'écologie industrielle et d'économie circulaire et de permettre l'implantation et le développement d'autres acteurs industriels, dans une optique de compétitivité, d'attractivité territoriale et d'innovation économique ;
- Que l'action de PIICTO s'inscrit pleinement dans les objectifs de l'Agenda du Développement Économique, en participant à l'une de ses 5 orientations qui consiste à devenir une Métropole productive, compétitive et innovante soutenant les transitions ;
- Que le programme SYRIUS répond à des enjeux importants pour la Métropole, liés à la décarbonation de l'industrie, en lien avec l'Agenda du Développement Économique, à savoir :
  - Une Métropole productive, compétitive et innovante, tournée vers les transitions et la création d'emplois
  - Une Métropole offrant des capacités d'accueil et de développement performantes et responsables, favorisant une croissance équilibrée du territoire ;
  - A la filière d'excellence Energie et Environnement ;
  - Mais aussi travaux menés actuellement aux côtés de l'Etat, du Conseil Régional, des communes concernées, ainsi que le GPMM, actés à travers une feuille de route qui accompagne la mutation industrielle de l'ouest de la Métropole.

#### **Délibère**

#### **Article 1 :**

Est attribuée une subvention de fonctionnement spécifique à l'association PIICTO d'un montant de 56 000 euros au titre de l'exercice 2025, qui se répartit ainsi :

- Une subvention de fonctionnement spécifique de 40 000 euros dans le cadre de son action d'animation d'une dynamique d'écologie industrielle et territoriale/support à l'attractivité ;
- Une subvention de fonctionnement spécifique de 16 000 euros dans le cadre de son action de pérennisation de la dynamique d'animation du programme SYRIUS.

**Article 2 :**

Est approuvée la convention d'objectifs avec l'association PIICTO ci-annexée.

**Article 3 :**

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention.

**Article 4 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de l'exercice 2025 pour 80 % et de l'exercice 2026 pour 20% en section de fonctionnement : Chapitre 65 - fonction 67 - nature 65748. Ces crédits relèvent de la politique « Développement économique, innovation attractivité territoriale », de la sous-politique « Innovation, filières stratégiques, enseignement supérieur et recherche » et du programme « Innovation, filières stratégiques, enseignement supérieur et recherche » et seront exécutés par le service gestionnaire « 4SFDT ».

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
Le Conseiller Délégué,  
Industrie

Jean-Pascal GOURNES